



Madame La Directrice Générale des Finances Publiques
Amélie Verdier
Bâtiment Colbert – Pièce 8311D
139 rue de Bercy
75572 Paris Cedex 12

Paris, le 15 avril 2026.

Objet : Télétravail / Augmentation massive du prix des carburants.

Madame la Directrice Générale,

La situation internationale conduit à la détérioration du pouvoir d'achat des Français à travers une augmentation massive du prix des carburants.

Un grand nombre de nos collègues ne disposent pas de solution alternative au transport par véhicule thermique pour rejoindre leur lieu de travail. Ils sont donc pénalisés et subissent de plein fouet cette flambée des prix.

Face à cette situation, la CFTC DGFIP vous demande de généraliser à titre transitoire l'initiative prise par certaines directions territoriales en accordant un volume de télétravail exceptionnel afin de limiter les déplacements des agents. En cela, vous replaceriez tous les agents de la DGFIP sur un même pied d'égalité.

Ici comme dans d'autres sujets, la déconcentration des décisions conduit à une forme d'iniquité de traitement entre les agents au sein de notre DGFIP.

Vous seule pouvez y remédier et la CFTC DGFIP vous enjoint à le faire, tout en prenant en compte le sort d'agents qui ne peuvent exercer leurs missions en télétravail.

Nous vous remercions par avance pour votre attention et nous vous prions de recevoir, Madame la Directrice Générale, l'expression de nos sentiments respectueux.

Rachid Azzoug
Secrétaire général CFTC DGFIP

